



29 avril 1976

051.02 - NA/dj

Direction administrative
Département politique fédéral

3003 B e r n e

Changement de classement
du poste de Beyrouth
(Art. 6 RE IV)

an	15	VF	LC	HD	RS	VF	113
Datum	15	11	6.	11	2.5.	1.5.	
Visa	3	11	Le	11	15	11	
EPD		05.05.76		11			
Ref. p. B. 73. Liban. 0.							

Monsieur l'Ambassadeur,

- 1) Les conditions d'existence à Beyrouth ont changé du tout au tout depuis le début de la guerre civile (13.4.1975). Dès le "samedi noir" (6.12.1975) elles sont devenues extrêmement pénibles, et elles n'ont pas cessé d'empirer. Rien ne permet d'espérer une prochaine amélioration. Dès lors, je vous prie de bien vouloir changer le classement du poste et le faire passer de la zone V à la zone VIII, et cela à partir du 6.12.1975. Si pour des raisons techniques il est trop compliqué de dater le réajustement au milieu d'un mois de calendrier, le réajustement pourrait prendre effet au 1.1.1976.
- 2) J'estime que je suis particulièrement bien placé pour vous le proposer parce que le sort a voulu que j'aie été attribué à un poste en zone V (Caracas), à un poste en zone VII (Moscou) et à un poste en zone VIII (Pékin). Je peux donc comparer en toute connaissance de cause.

Les conditions à Beyrouth sont les pires que j'aie jamais connues.

3) Eloignement

Bien que nous ne soyons pas loin de l'Europe, son accès est devenu difficile



- a) par les suspensions répétées des vols Swissair
- b) par les dangers rencontrés sur la route de l'aéroport
- c) par les fermetures temporaires de l'aéroport
- d) par l'incertitude du retour si le départ a été possible
- e) par la quasi-impossibilité de voyager par la route. On n'emprunte celle de Damas, la seule théoriquement ouverte, qu'en cas d'absolue nécessité et toujours en courant de grands risques. (A mon retour de Bagdad, en décembre 1975, j'avais dû laisser ma voiture à Damas et n'ai pu la rechercher que 6 semaines plus tard au cours d'une trêve).

4) Isolement. Il est total.

- a) Il n'y a plus de service postal, ni pour les télégrammes, ni pour les lettres, ni pour les journaux, ni pour les paquets.
- b) Les journaux étrangers n'apparaissent que sporadiquement dans quelques kiosques restés ouverts.
- c) Les liaisons téléphoniques sont aléatoires.

Avec l'étranger. Il n'y a que les appels officiels de Berne qui soient réguliers. On ne peut obtenir les communications privées que quelques fois par mois.

Au Liban. Il n'y a pas plus que la moitié des abonnés qui soient accessibles. Les autres lignes sont en dérangement.

- d) Les liaisons radio elles-mêmes sont irrégulières, soit à cause des conditions atmosphériques, soit par défauts de l'installation, soit en raison d'empêchements de l'opérateur.
- e) Notre telex est en panne, et on ne parvient pas à le faire réparer.

5) Captivité

Nous sommes en captivité, ou si vous préférez, aux arrêts à domicile.

- a) Aucune circulation n'est possible la nuit tombée.
- b) Seul le quart environ de Beyrouth est accessible. Mais il n'est prudent de déambuler que sur la Corniche, devant la Résidence, corniche encombrée de marchands ambulants.
- c) Il n'y a plus aucun spectacle. Quelques salles de cinéma ouvrent en matinée, mais les risques d'attentats sont trop grands pour qu'on s'y aventure.
- d) On ne peut déjeuner qu'avec les voisins immédiats. On ne peut voir le soir que les locataires du même immeuble.
- e) Nous vivons en communauté; à l'exception de la famille Diethelm, tous les fonctionnaires venant de Berne logent à la Résidence.
- f) Les heures les plus sûres pour sortir sont dans la matinée; mais ce sont les heures ouvrables et il y a tant de visiteurs libanais que nous ne pouvons pas en profiter.
- g) Jours fériés et jours ouvrables sont tous sur le même modèle. Aucune possibilité d'évasion, de distraction ou de sortie.
- h) Notre rayon d'action est d'environ 2 km. à l'intérieur de Beyrouth et c'est tout.

6) Climat

Le climat de Beyrouth est assez bon, en temps normal. En temps de crise nous souffrons

- a) de claustrophobie;
- b) du manque d'exercice: il n'y a plus aucun endroit où l'on peut marcher d'un bon pas, sauf sur notre balcon;
- c) de la puanteur des ordures, qu'aucun service de voirie n'enlève. On les brûle, et la fumée grasse est difficile à supporter;
- d) du risque d'épidémie, qui sera manifeste avec les chaleurs, et les mouches. Les journaux locaux nous informent que l'on relève chaque jour de nombreux cadavres "en état de décomposition avancée" ;

e) de l'absence de contrôle alimentaire et de contrôle sanitaire. (Par exemple : d'après un boulanger suisse, la farine turque reçue actuellement est impropre à la consommation humaine. Lui-même liquide ses anciens stocks et ensuite fermera boutique. Nous faisons souvent notre pain avec nos réserves de farine).

7) Cette énumération est la plus objective et la plus sincère possible. Je n'ai rien exagéré. En comparaison avec Beyrouth, Pékin luit comme un paradis. Les conditions ne peuvent pas être plus dures, ni à Djeddah, ni à Hanoi, ni à Conakry. A Dacca peut-être, mais je n'en sais rien. Le changement de zone, à titre temporaire, jusqu'au rétablissement de la normale, est donc amplement justifié.

Mais il y a encore une autre raison, d'ordre pratique, qui le rend impératif.

8) Coût de la vie

Le coût de la vie a beaucoup augmenté. Mais comme tout ici, d'une manière anarchique et incohérente, de sorte que nous ne pouvons pas vous en faire un tableau, remplir les questionnaires prévus.

Nous nous ravitaillons dans les magasins ouverts, ou auprès des marchands ambulants. Lorsque les circonstances le permettent, nous allons dans un autre quartier, soit pour varier le choix, soit pour acheter des produits qu'on ne trouve pas ailleurs.

Avec la pénurie de certains articles, les prix varient, d'un jour à l'autre, d'un magasin à l'autre.

En moyenne, on peut certainement dire que le coût de l'alimentation a pour l'épicerie doublé, pour les fruits et légumes, triplé. Certaines denrées sont restées relativement stables (pain), d'autres atteignent des prix fous (la bonbonne de gaz butane pour cuisine a passé de LL. 7.50 à LL. 50.--).

Pour ne pas se lancer dans une comptabilité harassante, incomplète et à recommencer pendant ou après chaque crise, il est bien plus simple de traiter les choses globalement.

Le changement de zone nous permettrait de faire face à cette augmentation, pour autant qu'elle ne s'accroisse pas sensiblement d'ici peu.

- 9) Le changement de zone est fondé
- sur les conditions de vie et, subsidiairement,
 - sur le coût de la vie,
- mais non pas sur le danger.

Bien que l'article 4, alinéa 5 du RE IV ne le spécifie pas, il faut tenir compte, en plus des difficultés de l'existence, du risque que nous courons. Ce risque est réel, certain, continu. Il provient

- a) des bombardements à l'artillerie, au mortier et aux roquettes. Le danger est latent à l'intérieur de la Résidence, et 24 heures sur 24;
- b) des plasticages. Si notre propriétaire, qui vit dans l'immeuble, s'est fait des ennemis, ce que je ne saurais prévoir ni calculer, ces ennemis peuvent dynamiter sa maison. Ce fut le cas pour l'immeuble voisin, et pour des centaines d'autres;
- c) Les bombardements ou les mitraillades dans la rue. Risque constant chaque fois qu'on sort;
- d) le brigandage. Des milliers de magasins et d'appartements ont été pillés de fond en comble par des bandes armées;
- e) Les barrages volants. Cette technique est ici très développée. Une voiture s'arrête au milieu de la chaussée, 4 ou 5 hommes armés en sortent, arrêtent les deux ou trois voitures qui suivent, dépouillent leurs occupants, prennent les automobiles.

- f) Les prises d'otages. Il y en a 40 à 50 par jour. A l'ordinaire, elles ne concernent que les Libanais. Mais des diplomates américains, un journaliste canadien, un employé suisse de la Swissair en ont notamment été victimes. Les étrangers sont généralement libérés après quelques heures ou quelques jours d'arrêt. Les Libanais sont le plus souvent massacrés.
- g) Les contrôles routiers. Tous les 5 ou 600 mètres il y a des barrages routiers contrôlés par des hommes armés, généralement sans uniforme. S'ils relèvent d'une organisation établie, les diplomates passent sans encombre. S'ils sont le fait d'un des innombrables groupuscules qui terrorisent la ville, tout peut arriver.
- h) Les tireurs isolés. Juchés sur ou sous les toits, ils tirent sur tout ce qui bouge dans les régions qu'ils veulent paralyser. Ils sont surtout actifs dans les zones proches de la ligne de démarcation.

Ces risques justifient pleinement un supplément de 20% de l'allocation de base. Si à l'Office du personnel quelqu'un estime que c'est cher, demandez-lui s'il est spontanément prêt à les courir pour 3 à 400 francs par mois !

En outre, et comme pour le cas du coût de la vie, ce supplément nous permettra de couvrir les faux frais qui résultent de la situation, tels que le prix des communications téléphoniques privées avec la Suisse - elles sont rares certes, mais très coûteuses (env. LL. 9.- par minute) - ou les pertes subies sur les marchandises expédiées avant la tourmente, et probablement perdues corps et biens lors de l'incendie du port.

Il me semble plus économique pour tout le monde que les dépenses imprévisibles dues aux circonstances, de même que les privations, soient compensées par une allocation globale plutôt que d'établir des comptes séparés pour chaque cas particulier.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :

(Natural)